Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Expertises Déplacements Développement Durable

Bureau Sécurité Transports

Transports exceptionnels
Tél : 02 35 58 55 95 ou 02.35.58.53.59
Fax : 02 35 58 56 03
Courriel : ddtm-sser-bst-te@seine-maritime.gouv.fr

Rouen, le 20 juin 2018

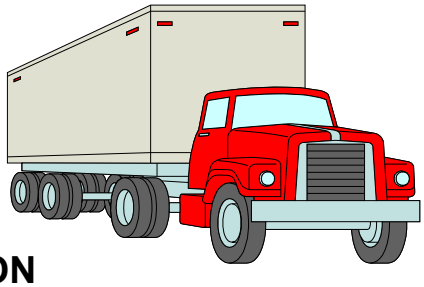

POINT INFORMATION

MODIFICATION DES HORAIRES POUR LA TRAVERSEE DE FERRIERES EN BRAY SUR ARRETE MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018

La circulation des transports exceptionnels est interdite sur la commune de FERRIERES EN BRAY entre 11h00 et 14h00.
Cette interdiction est à titre expérimentale, nous comptons sur votre vigilance pour le respect de cette mesure.

Nous vous recommandons la plus grande prudence.